

Bilan pédagogique

Service Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

- *Activité*

Organisé autour d'un responsable, le service VAE compte 1 coordinatrice, 2 assistantes de formation permanentes et 1 assistante en renfort, qui structurent l'offre d'accompagnement en appui sur une équipe d'intervenants externes, plus restreintes cette année (de 50 intervenants nous passons à 20 intervenants en 2024, du fait de l'organisation de VAE collectives).

L'activité du service VAE a connu une forte progression en 2024, avec une hausse significative des entrées, portée par la mise en place de la réforme France VAE à l'automne 2023. Cette nouvelle dynamique a été accompagnée par une augmentation des demandes, due à une meilleure accessibilité financière et administrative du dispositif. Parallèlement, le service a poursuivi l'accompagnement des parcours engagés les années précédentes, avec une file active en augmentation de 21%.

VAE	2022	2023	2024
Réunions collectives	11	13	23
Participants	422	576	746
Prospects	NC	NC	383
Entretien conseil	4	6	3
Entrées	149	182	218
File active	345	345	437
Présentation jury	98	105	185
Abandon	14	37	28

Le tableau ci-dessous présente les parcours et les diplômes préparés par les candidats de la file active 2024 :

Diplômes préparés en VAE en 2024 à l'ARIFTS		Répartition par diplômes
AES	4	0,9%
AP	19	4,3%
AS	2	0,5%
MF	1	0,2%
TISF	1	0,2%
ME	75	17,2%
ES	259	59,3%
EJE	36	8,2%
ETS	4	0,9%
ASS	14	3,2%
CESF	3	0,7%
BTS ESF	1	0,2%

CIP	1	0,2%
LP	2	0,5%
CAFERUIS	14	3,2%
CAFDES	1	0,2%
TOTAL	437	100,0%

La filière éducative (ME/ES) demeure la plus représentée avec plus de 76.5% des candidats présentés ; on note une hausse des demandes de VAE EJE et Auxiliaire de Puériculture.

- *Résultats 2024 jurys VAE*

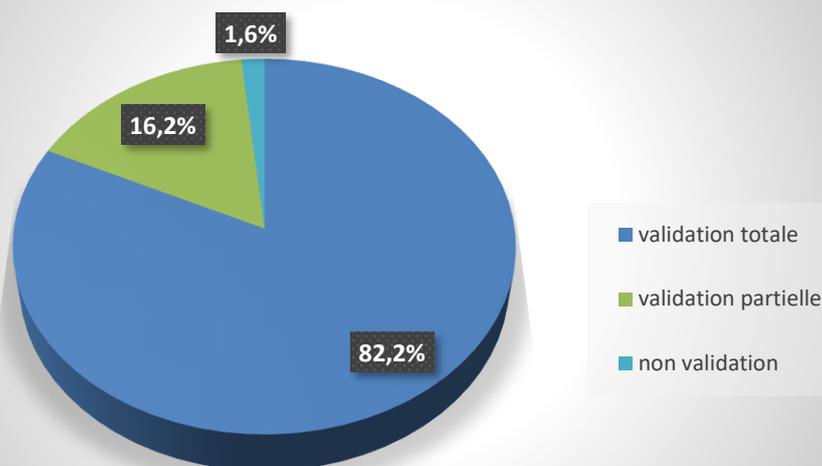
En 2024, 185 candidats ont été préparés pour se présenter aux jurys officiels par le service VAE, sur 9 certifications dans les champs socio-éducatifs et sanitaires.

De très bons résultats aux jurys en 2024:

On note une hausse de **plus de 8% d'augmentation sur les validations totales** (74% en 2023, 82,2% en 2024). Les validations partielles passent de 21% en 2023 à 16,2% et les non-validation de 5% en 2023 à 1,6% en 2024.

Résultats jurys VAE 2024 par diplôme						
	validation totale	validation partielle	non validation	% validation totale	% validation partielle	% non validation
AES	3	0	0	100,0%	0,0%	0,0%
AP	0	0	1	0,0%	0,0%	100,0%
AS	/	/	/	/		
MF	0	1	0	0,0%	100,0%	0,0%
TISF	/	/	/	/		
ME	20	5	0	80,0%	20,0%	0,0%
ES	98	16	1	85,2%	13,9%	0,9%
EJE	15	2	0	88,2%	11,8%	0,0%
ETS	6	3	0	66,7%	33,3%	0,0%
ASS	3	3	0	50,0%	50,0%	0,0%
CESF	1	0	0	100,0%	0,0%	0,0%
BTS ESF	0	0	1	0,0%	0,0%	100,0%
CIP	/	/	/	/		
LP	1	0	0	100,0%	0,0%	0,0%
CAFERUIS	5	0	0	100,0%	0,0%	0,0%
CAFDES	/	/	/	/		
TOTAL	152	30	3			
TOTAUX	185					

Résultats jurys 2024 tous diplômes



La plateforme France VAE, ouverte en septembre 2023 en même temps que la réforme du Dispositif De Droit Commun (DDC), a entraîné un afflux massif de nouveaux candidats en 2024.

Avec la réforme, les parcours VAE, qui s'étendaient auparavant sur 18 à 24 mois, sont réduits à 10 mois maximum. De plus, la durée minimale d'accompagnement a été augmentée passant de 24h à 37h.

En novembre 2024, le financement systématique France VAE s'est arrêté, sans délai de prévenance ; contraignant les candidats à la recherche de financement avant tout démarrage de VAE. Cette situation complexifie à nouveau le parcours administratif du candidat et celui du service VAE de l'ARIFTS ; l'activité VAE est projetée dans l'inconnu en termes de nombre de VAE pour la suite.

Projection 2025 :

- Continuité dans les accompagnements VAE collectives avec réduction de la durée totale à 30h, pour faciliter le financement via le CPF, OPCO, employeur ou fonds personnel, tout en conservant la qualité et relations pédagogiques instaurées en 2024.
- Conseil auprès des ESMS pour développer en nombre, les VAE collectives INTRA établissement, intégrant ou non des sessions de formations complémentaires à la VAE.